

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 05 novembre 2020

Présents : Andrée Séquier, Lionel Dusserre, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Anaïs Idelon, Jean-Marie Guillet, Patricia Mottin, Lucie Valentin

Délibérations du conseil

→ Madame le Maire propose au conseil municipal l'approbation du projet de modification n°2 du PLU. En effet suite aux remarques des personnes publiques, à l'enquête publique et aux conclusions du commissaire enquêteur, des adaptations ont été intégrées afin que ce projet de modification n°2 puisse être approuvé.
Voté à l'unanimité.

→ Vote des tarifs des secours de l'espace nordique d'Herbouilly pour la saison 2020-2021.
Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune doit désigner un titulaire et un suppléant pour la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission a pour principale action de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité.

Pour représenter Saint-Martin-en-Vercors, Andrée Séquier est désignée titulaire et Philippe Desfeux suppléant.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a accepté en 2019 de signer la convention de participation aux frais de fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux enfants en Difficulté (RASED) de la circonscription de l'Éducation Nationale de Romans. Les frais de fonctionnement ont été fixés à 3 € par enfant pour une année scolaire.

Le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de renouveler cette convention.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire donne connaissance au conseil municipal de la demande présentée par la SARL Les Choupa Choups représentée par M. Serge Thiot et Mme. Clotilde Perez pour la gérance du Camping dont ils achètent le fonds de commerce à la SARL Salery, représentée par M. Philippe Salery.

La commune accepte la cession du fonds de commerce.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'effectuer une rétrocession au profit de la commune, d'une concession non utilisée au cimetière que les propriétaires ne souhaitent pas conserver.

Voté à l'unanimité.

→ La commune a pour projet la rénovation des fenêtres de bâtiments communaux. Une demande de subvention sera faite auprès du SDED.

Voté à l'unanimité.

→ Décision modificative N°2 du budget communal 2020.

- Augmentation de crédit de fonctionnement :
 - Entretien bois et forêt (travaux de bûcheronnage à l'Arboretum)
 - Achat de fournitures administratives (classement des archives)

- Achat de vêtement de travail suite embauche d'un agent technique
- Attribution d'une subvention à l'association Les Martinades
- Augmentation des recettes sur le compte remboursement par autres redevables qui est en excédent par rapport au budget initial

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

➔ La commune a reçu une demande de subvention par l'association Les Martinades. Cette association de Saint-Martin est en charge de l'organisation des séances du cinéma itinérant sur la commune. L'association ne touche aucune contrepartie financière quant à la gestion du cinéma toutefois ses frais de fonctionnement annuel s'élève à 400 €. Les Martinades sollicite donc la municipalité pour une aide financière afin de faire perdurer cette activité culturelle à Saint-Martin.

Le conseil approuve cette demande et versera à l'association une subvention de 400 €.

Approuvé à 9 voix pour, 1 voix contre.

➔ La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour la vente de la parcelle D781 au hameau de Tourtre.

Voté à l'unanimité.

➔ La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour la vente de la parcelle D1013 au hameau de Tourtre.

Voté à l'unanimité.

➔ La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour la vente du fonds de commerce du camping au village.

Voté à l'unanimité.

➔ Madame le Maire informe le conseil que l'association la souris verte souhaiterait entreprendre une démarche afin de fournir un accès internet « digne de ce nom » au hameau du Briac. 8 foyers seraient concernés.

La commune est favorable à ce projet et autorise l'association à se brancher sur le poteau électrique d'éclairage public.

➔ Madame le Maire expose au conseil la proposition commerciale du fournisseur actuel des copieurs de la Mairie et de l'école. En effet, après avoir exprimé nos besoins, il soumet le remplacement du copieur de l'école par un nouveau pouvant imprimer des documents en format A3 mais seulement en noir et blanc. De plus, afin d'équiper la salle de réunion d'un système de projection, il propose un écran plat grand format connectable à n'importe quels outils informatiques.

Plusieurs élus ont étudié cette offre et propose au conseil de la valider. Le conseil approuve cette proposition commerciale.

➔ Madame le Maire informe le conseil que les services fiscaux ont nommé douze personnes pour la commission communale des impôts composée de six titulaires et 6 suppléants parmi les contribuables proposés en amont par la municipalité.

➔ Madame le Maire informe le conseil que depuis le déconfinement, les demandes de construction sur la commune ont explosé. Toutes ces constructions engendrent des frais pour la collectivité. La commune subit des diminutions de recettes dues à la baisse des ventes de coupe de bois, des dotations de l'état... pour pallier à celles-ci, le conseil municipal réfléchit activement à instaurer une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreuse de terrains devenus constructibles.

→ Madame le Maire informe le conseil que les élus sont invités à s'inscrire dans les diverses commissions de la CCRV. La liste des commissions de la CCRV ouvertes aux élus et leurs participants sont :

- Agriculture, alimentation et forêt : Lucie Valentin, Anaïs Idelon, Jean-Marie Guillet, Andrée Séquier
- Aménagement du territoire, urbanisme : Philippe Desfeux, Lionel Dusserre, Andrée Séquier
- Cohésion sociale : Jean Vignon, Patricia Mottin, Andrée Séquier
- Culture : Patricia Mottin, Andrée Séquier
- Économie, emploi : Lionel Dusserre, Jean Vignon
- Environnement (SPANC, déchets et énergie) : Jean-Christophe Dye, Lionel Dusserre, Philippe Desfeux, Andrée Séquier
- Technique (voiries, bâtiments et prestation de services) : Philippe Desfeux, Lionel Dusserre
- Tourisme : Lionel Dusserre, Patricia Mottin, Lucie Valentin, Andrée Séquier

Tour de table

Philippe Desfeux informe le conseil que suite à plusieurs demandes de raccordement au réseau d'eau potable au hameau des Françons et des Abisseaux (hameaux desservis par des sources privées) il convient d'étudier le projet de raccordement. De plus, globalement les ressources en eau étant en constante diminution, il y a également lieu d'étudier le maillage entre les deux sources communales de la Gratte et de l'Adoin.

Jean-Christophe Dye informe le conseil qu'il a été élu au bureau syndical du PNRV. Il indique que Marie-Odile Beaudrier, élue de Saint-Julien-en-Vercors a également été élue.

Il informe le conseil que le projet de révision de la charte du PNRV est en cours de réécriture et sera prochainement présentée aux élus.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 3 décembre 2020 à 20h30

Secrétaire de séance : Patricia Mottin